



Communiqué  
de presse  
14/06/2018

## La Baie de Somme de nouveau labellisée Grand Site de France

*La Baie de Somme a reçu la décision ministérielle, signée par Nicolas Hulot, ministre de la Transition énergétique et solidaire, qui renouvelle pour 6 ans le label Grand Site de France. Cette décision reconnaît la continuité du travail accompli par le gestionnaire du site pour préserver ces paysages exceptionnels, tout en améliorant l'accueil du public.*

### Chiffres clés du Grand Site de France

- 2 sites classés : Le Marquenterre et Cap Hornu/pointe du Hourdel
- 30 communes
- 30 000 habitants
- 2 sites Natura 2000
- 1 site Ramsar (zone humide d'importance internationale)
- 2011 : 1<sup>er</sup> labellisation Grand Site de France de la Baie de Somme



Saint-Valéry-sur-Somme  
© Altimage - SMBGS GLP

### La Baie de Somme, un trait d'union entre ciel, terre et mer

Située à l'ouest du département de la Somme, la Baie de Somme est le plus grand estuaire du nord de la France avec près de 7 200 ha. Considéré par comme l'une des plus belles baies du monde, sa très large ouverture vers la Manche offre, suivant les marées et les saisons, un paysage varié tissé de dunes, de falaises, de galets, de prairies et de marais où des centaines d'espèces d'oiseaux font halte lors de leurs migrations.

### Une gestion et une préservation durable d'un patrimoine naturel d'exception

Obtenu une première fois en 2011, le label Grand Site de France est de nouveau attribué au Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard, structure porteuse de la démarche aux côtés de nombreux partenaires. Cinq nouvelles communes intègrent le périmètre.

A travers une vision d'avenir globale et de multiples actions (agriculture, écomobilité, gestion du risque d'inondation et du trait de côte, protection de la biodiversité, tourisme durable...), le Syndicat Mixte porte depuis les années 1990 un projet de territoire intégré au service de la préservation du paysage. Parmi les actions réalisées, on notera la très belle requalification de la Pointe du Hourdel et de la "route blanche", ancienne route littorale désormais transformée en voie verte ou encore la gestion de la zone humide et des bas champs par le maintien de l'élevage traditionnel.

## Un territoire accueillant et vivant

La Baie de Somme fait référence pour l'ampleur et la qualité de l'action conduite tant en matière d'accueil des visiteurs que d'interprétation, avec des lieux tels que le Parc du Marquenterre ou la Maison de la Baie de Somme. Elle est aussi connue pour être devenue une destination d'écotourisme mettant en avant toutes formes de mobilité douce : création de nombreux sentiers pédestres et pistes cyclables, navettes littorales, offres train+car, participation au projet Escapade nature sans voiture ([www.escapadenature-sansvoiture.fr](http://www.escapadenature-sansvoiture.fr))...

Le Grand Site de France peut également s'appuyer sur les nombreux hébergeurs, professionnels des activités de pleine nature, associations telles que Baie de Somme Zéro Carbone, engagés dans des démarches poussées au plan environnemental et de développement durable.

Dans le cadre de son label renouvelé, la Baie de Somme poursuit son engagement en matière de préservation des paysages, de maîtrise de la fréquentation et d'enrichissement de l'offre touristique en lien avec les valeurs des Grands Sites de France.



A vélo en Baie de Somme  
© Comdesimages\_BT-TH



### Le label Grand Site de France : une distinction pour une gestion durable des plus beaux paysages de France

Le label Grand Site de France est inscrit au Code de l'Environnement et est attribué par le ministre en charge de l'Environnement pour une durée de 6 ans renouvelable. Il distingue une gestion du territoire qui garantit sa préservation à long terme.

En 2018, plusieurs Grands Sites de France ont vu leur label renouvelé : Marais poitevin (Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vendée), Gorges de l'Hérault (Hérault), Deux-Caps Blanc-Nez, Gris-Nez (Pas-de-Calais) et Baie de Somme (Somme).

### A propos du Réseau des Grands Sites de France

Le Réseau des Grands Sites de France rassemble des sites qui ont reçu le label Grand Site de France attribué par le Ministre en charge de l'Environnement et d'autres qui travaillent à l'obtenir un jour. Ses membres s'inscrivent dans une démarche de préservation et de développement durable, dans le respect de l'esprit des lieux et en association avec les habitants. Ils ont en commun d'être des paysages emblématiques de notre pays connaissant une forte fréquentation touristique et protégés par la loi de 1930. [www.grandsitedefrance.com](http://www.grandsitedefrance.com)

Le Réseau des Grands Sites de France est soutenu par



**Contacts Presse**  
Langage & Projets Conseils :  
Camille Pellissier - 01 53 26 42 10 - [camille@lp-conseils.com](mailto:camille@lp-conseils.com)

Réseau des Grands Sites de France :  
Camille Guyon - 01 48 74 39 29 - [camilleguyon@grandsitedefrance.com](mailto:camilleguyon@grandsitedefrance.com)

Grand Site de France Baie de Somme :  
Matthieu Blin - 03 22 20 11 74 - [matthieubl原因@baiedesomme.fr](mailto:matthieubl原因@baiedesomme.fr)